

Morphologie dérivationnelle et construction de sens

Emmanuel Aito (Regina)

Abstract

Although uncertainties remain prevalent in the French lexicon, efforts are continually made to clarify its inherent complexities. In this paper, we undertake to reflect on some of the tenets of D. Corbin (1987, 1991a, etc.) as they pertain to derivational morphology, particularly with regard to the relationship between structure and meaning. This perspective has as its point of departure the observable form of a constructed word, from which is examined its predictable meaning. To achieve the foregoing, a stratified theoretical approach assists in the elaboration of a stratified associative model that presupposes two main axioms. Firstly, it posits that the meaning of a constructed word is simultaneously constructed with its morphological structure. Secondly, it also proposes that the grammatical representation of the constructed lexical unit should reflect the simultaneous construction of form and meaning. This approach therefore accords a privileged place to structure, to which meaning is attributed by means of a variety of interpretive criteria.

Key words: Derivational morphology, construction of meaning.

1 Mots liminaires

Si la morphologie lexicale est un champ linguistique relativement peu exploré, il l'est davantage pour la morphologie dérivationnelle, la branche de la morphologie qui s'intéresse à la formation et à la construction des mots. Mais l'explicitation des procédés dérivationnels se heurte à un grand nombre de contraintes telles que les irrégularités du lexique, les règles qui régissent la construction de mots et la présence des éléments étrangers dans le système linguistique. Ces faits risquent de dépayser l'intéressé quelconque qui s'initie non seulement à l'emploi systématique des dictionnaires, mais aussi lorsqu'il aborde les critères de délimitation du lexique et tente la résolution de la combinatoire sémantique menant par la suite aux difficultés de la définition. C'est en fait le cas de nos étudiants qui ne cessent de critiquer les vicissitudes du lexique français. Pour leur venir en aide, on les initie à la lexicologie et à la lexicographie par le truchement d'une grande variété de dictionnaires. Or le dictionnaire est à la fois objet manufacturé à vocation pédagogique, objet culturel, œuvre et genre littéraire, texte, produit, discours et dispositif se dotant des mêmes ambiguïtés que le mot *livre* (Dubois et Dubois 1971). Alors, bien que le dictionnaire soit de caractère descriptif, il est évident que l'analyse morphologique dépasse de loin ses seules bornes.

Même pour l'œil avisé, d'autres obstacles, non moins difficiles, restent à surmonter, à savoir ceux qui ont trait aux phénomènes de la lexicalisation, de la fixation collective des mots dans une forme ou dans un sens spécifique, ainsi que les contraintes d'ordre métalinguistique sous la forme du distributionnalisme et de la grammaire générative aux yeux desquels le lexique est le lieu des irrégularités par excellence.

Pour contourner ce problème, il serait profitable d'élaborer un dictionnaire dérivationnel du français pour répondre au manque de théories homogènes capables de se prêter à une application lexicographique, manuelle ou électronique. C'est ce qu'explique Danielle Corbin (1991a: 7-30) en élaborant la formation dérivationnelle des unités complexes, et pour lesquelles elle fonde une perspective théorique permettant éventuellement d'entrevoir les procédés explicatifs des formes construites, à raison de leurs structures et des interprétations possibles des 8118 mots construits et non construits, affixes et divers segments (D. Corbin 1987). Sur ce défi, et comme l'avoue Rey (1977: 30) à propos des grands dictionnaires, "rejoindre le fonctionnement réel de la langue [...] c'est une course dans laquelle le lexicographe est d'avance battu".

L'objet principal de nos présentes réflexions est la construction du sens, tout en mettant en lumière les différences de comportement syntaxique entre, par exemple, les adjectifs de relation et les adjectifs dits qualitatifs. Cet effort s'inspire donc du travail de D. Corbin (1987, 1991a: 8) où est visée la grammaire dérivationnelle "de façon structurellement et sémantiquement unifiée des noms et adjectifs [...] pour ainsi proposer une [...] description explicite sous une forme lexicographique expérimentale". Notre optique consiste à reprendre le cheminement de l'observable au prédictible dans la représentation de la structure et du sens (par exemple, noms d'activité en *-erie*), ainsi qu'à l'élaboration d'hypothèses unificatrices susceptibles de rendre compte à la fois des sens des noms diminutifs en *-et(te)* et dépréciatifs en *-asse*, d'après une solution fondée sur la combinaison de l'apport sémantique d'une règle unique de construction suffixale et de règles sémantiques à divers niveaux de la dérivation.

Notre tentative s'alimente bien sûr du modèle théorique associatif et stratifié dont les principes fondamentaux vont nous intéresser. Cette théorie vise au prime abord à rapprocher le sens et la structure des mots construits traités, et à expliciter comment des opérations complexes de nature différente se combinent pour produire des données analysables et observables. Ce faisant, on remarquera que les règles sémantiques entrent en interaction avec des règles dérivationnelles comme le montrent les exemplifications à suivre.

2 Le lexique: lieu d'incertitudes

L'allusion aux incertitudes du lexique renforce le fait qu'il a été considéré comme le domaine des "bizarreries", des "curiosités", pour ne rien dire des autres bibelots linguistiques qui contraignent Pierre Corbin (cf. Danielle Corbin 1991a: 24) à parler de la "lexicographie de divertissement". D'ailleurs, ces impressions remontant à l'histoire s'alignent sur l'optique selon laquelle les processus dérivationnels "sont typiquement sporadiques et seulement quasi productifs" (Chomsky 1965: 250). Pour Bloomfield (1933: 257), "le lexique est réellement un appendice de la grammaire, une liste des irrégularités de base". De même, le lexicographe de

grand renom, Rey (1977: 166), reconnaît que "le lexique est sans aucun doute l'irrégularité fondamentale, face aux régularités de la syntaxe et de la phonologie".

Ces constats évoquent nécessairement la difficulté ressentie dans l'élaboration du lexique français, d'où la propension à calquer le fonctionnement de la morphologie lexicale sur des principes syntaxiques. L'apparente distinction "entre les modes de réalisation, le phrastique et le lexical" (Guilbert 1975: 130), réside dans la résultante des transformations. La syntaxe de discours fait montre d'une suite d'éléments syntagmatiques indépendants reconnus dans un même système linguistique comme des mots ou autres unités porteuses de signification. Par contre, la réalisation lexicale révèle une séquence établie d'éléments de construction sous forme de phonèmes agencés, dont la représentation typographique est un enchaînement de graphèmes coalescents ou de segments disjoints reliés par un trait d'union. D'après Guilbert (1975: 130), à ces unités correspondent des unités de sens, "ou encore une séquence d'éléments autonomes sans un autre lien apparent que la signification globale".

Selon Danielle Corbin (1991a: 9), bien qu'en morphologie lexicale l'investigation linguistique se heurte à certains problèmes fondamentaux tels que "les relations entre contraintes formelles, structurelles et sémantiques, celles entre sens et référence et celles entre représentations cognitives et contraintes linguistiques", force est de maintenir un intérêt linguistique théorique afin de chercher à clarifier ces contraintes, comme le démontrent les perspectives suivantes.

3 Modèle stratifié

L'élaboration de cette théorie dérivationnelle est axée sur les principes d'un modèle associatif et stratifié présenté axiomatiquement comme "le modèle [qui] repose sur l'idée que le sens d'un mot construit est construit en même temps que sa structure morphologique, et compositionnellement par rapport à celle-ci, et que la représentation grammaticale doit refléter cette construction simultanée de la structure et du sens" (Corbin 1991a: 9). Cette perspective va radicalement à l'encontre de la conception dissociative qui est prépondérante en grammaire générative et selon laquelle, conformément aux analyses syntaxiques orthodoxes, "la structure est première, et le sens est affecté aux structures par des règles interprétatives". Mais il existe d'autres courants théoriques tel celui proposé par Beard (1988: 3-59 cf. Danielle Corbin 1991a: 9), qui recouvre la modification de l'ordre des facteurs car "la génération structurelle et sémantique est fondamentale, et les affixes sont insérés superficiellement".

Ce rapport entre forme et sens, nom et concept ou nom et notion correspond au rapport signifiant/signifié. Par surcroît, il rappelle le dilemme, sur le plan lexical, de la tension entre la sémasiologie qui part de la forme vers les divers sens assignés à cette forme, et l'onomasiologie dont le point de départ est la chose ou le sens et qui se dirige vers la forme. Au niveau syntaxique, nous avons affaire à "l'imprévisibilité sémantique" (Kocourek 1991: 146) en ce sens "qu'il se trouve que le sens d'un syntagme n'est pas toujours ce que suggèrent les éléments constitutifs".

L'associativité préconise que les distorsions observables entre forme et sens sont réductibles et rendent possible la définition contrainte de la notion du mot construit. Superficiellement, on remarque qu'il y a toujours un manque de correspondance harmonieuse entre les formes et les sens des mots complexes. Mais on a proposé bon nombre d'arguments qui s'opposent aux conceptions contraires reçues, comme par exemple Zwanenburg (1990: 75) qui propose de "séparer les règles de structures et les règles sémantiques".

Les mots construits de la même façon démontrent une divergence avec leurs constituants, par exemple: *maisonnette* - 'petite maison'; *lunette* - dont le sens n'est pas immédiatement déductible du sens de la lune et de la valeur diminutive que l'on attribue généralement au suffixe *-et(te)*. D'après le GRLF (v.VI: 100), on dénombre les sens suivants - 'glace circulaire, un disque en acier destiné à calibrer les projectiles d'artillerie, l'ouverture d'un siège d'aisance, la partie circulaire d'un boîtier de montre, une petite fenêtre arrondie, etc., et au pluriel, l'objet que l'on porte sur le nez qui sert à corriger ou protéger la vue'. Ensuite, un même sens pourrait être exprimé par un mot dérivé, un mot composé ou un mot construit. Zwanenburg (1990: 75) cite *voilier*, *bateau à voile* et *voile* qui désigne un bateau, et il conclut qu'étant donné l'équivalence sémantique entre ces mots, les mots construits manifestent une non-spécificité de sens.

Les procédés morphologiques et les sens qui en résultent apparaissent en distribution croisée: d'une part une même forme affixale engendre plus de sens, par exemple *-ier(e)* paraît construire des noms et des adjectifs sur des bases de catégories variables et les noms porteurs de ce suffixe renvoient à des personnes, des animaux, des objets, des lieux entretenant des relations diverses par rapport à leur base; d'autre part, à un même sens paraissent correspondre plusieurs procédés morphologiques: un adjectif dit de relation peut être construit à l'aide des suffixes *-al*, *-aire*, *-el*, *-ier*, *-ique*, etc.

4 De l'observable au prédictible

Selon Danielle Corbin (1991a: 10), puisqu'on parle d'idiosyncrasies, d'idiomatization, voire de caprices, pourquoi ne pas mettre de l'ordre à cette hétérocliticité, au lieu d'adapter confortablement une démarche qui sépare la description des structures et celle des sens? Le regroupement des mots comme *expirer/inspirer*, *exister/insister* sous la même rubrique morphologique, ne permet guère d'accéder à une régularité sémantique. En plus, la facticité du regroupement s'explique par les rôles que jouent les segments initiaux dans différents verbes. Si *ex-* et *in-* s'expliquent en tant que mouvement de l'intérieur vers l'extérieur dans *expirer/inspirer*, ils ne sont pas forcément dotés du même sens directionnel dans *exister/insister*.

Danielle Corbin en conclut qu'il est utile de se méfier de l'image du lexique renvoyée par la grammaire car elle n'est pas le reflet immédiat de l'observable bien que la grammaire soit a priori destinée à expliquer les phénomènes observables. On peut noter que ce qui n'est pas immédiatement perceptible n'est pas nécessairement inexistant. Il s'agit de voir de près diverses distorsions observables entre forme et sens dans les mots construits, y compris celles

ayant trait au système dérivationnel. Ces distorsions sont souvent analytiquement réductibles soit par une hiérarchisation du sens soit par une analyse structurelle abstraite.

La distorsion entre la forme et le sens d'un mot construit est implicitement basée sur le sens dérivationnellement prédictible à partir de la structure morphologique complexe du mot construit. Cet élément prédictible est défini par Danielle Corbin (1991a: 11) comme "le résultat de l'action sémantique conjuguée de la règle de construction de mot utilisée, du procédé morphologique choisi et de la base". Par exemple, le sens dérivationnellement prédictible de *lunette* est 'lune de petite taille', mais ce sens peut être opacifié par de nombreux facteurs.

Des règles purement sémantiques peuvent s'appliquer aux étapes de la dérivation d'un mot construit et masquer le sens dérivationnellement prédictible, comme par exemple *lunette* qui évoque les catégories référentielles d'objets de relativement petite taille, ayant une forme ronde, comme la lune, ou un constituant de forme ronde. Métaphoriquement, *lunette* impliquant la forme ronde se réalise grâce à l'application d'une règle sémantique sur la base *lune* du mot construit, c'est-à-dire, préalablement à la suffixation de *-et(te)*. Mais si *lunette* désigne un objet constitué de deux verres et d'une monture, c'est par métonymie postérieure à la suffixation de *-et(te)* dont le pluriel est *lunettes* qui, à son tour, renferme le constituant saillant *lunette*, c'est-à-dire l'élément prototypiquement représentatif de la classe référentielle désignée par *lunette*. Il en va de même pour *voile* qui désigne 'un bateau à voile', car les règles sémantiques sont également valables pour les mots construits que pour les mots non construits.

5 Vérifications lexicographiques

En outre, la référence extralinguistique du mot, construit ou non, fait qu'un même sens prédictible se présente différemment dans plusieurs domaines référentiels tout en créant "un effet d'hétérogénéité superficielle". Le dictionnaire en cherche l'issue en se servant des procédés métalinguistiques pour arriver aux formulations de définition qui décrivent les diverses occurrences prototypiques des classes référentielles dénommées.

Ainsi, *voilier* ne signifie-t-il pas fondamentalement *bateau* car il réfère polysémiquement à un oiseau, à un poisson, et à un ouvrier qui raccommode les voiles; à la différence de *bateau à voile*, il désigne toute catégorie référentielle qui entretient un certain type de relation avec une voile. S'opposant à Zwanenburg, Danielle Corbin estime que *voilier*, *bateau à voile* et *voile* ne sont pas sémantiquement équivalents même s'ils le sont du point de vue de la désignation. S'ils arrivent à désigner la même classe référentielle, c'est par d'autres processus linguistiques qui méritent d'être puisés.

La forme observable d'un mot construit est le résultat, non d'une simple concaténation d'éléments, mais de la combinaison d'opérations complexes. Les dispositifs post-dérivationnels, dont les principaux éléments sont l'allomorphie, la troncation et l'intégration paradigmatique, peuvent obscurcir la forme calquée sur la structure morphologique.

L'allomorphie est le traitement synchronique d'un ensemble de phénomènes historiquement hétérogènes. On a par exemple le cas de la dérivation dite savante et l'évolution phonétique susceptibles d'être réduites synchroniquement à une certaine régularité, comme *floral* dont le sens, compositionnellement par rapport à *fleur*, peut être analysé comme construit non sur le latin *flor-* mais sur *fleur* en tenant compte du passage de *-eur-* au suffixe *-al*, un processus qui jouit d'une certaine régularité: *choeur/choral*; *noeud/nodal*; *docteur/doctoral*; etc.

La troncation expliquerait l'exclusion des segments dont la présence est prédictible par une structure morphologique conforme à l'interprétation. Peut-être liée à la structure phonologique du mot construit ou à sa structure morphologique, la troncation correspond à l'haplogogie. Ce mécanisme est motivé et il risque d'aller à l'encontre de l'évidence observationnelle. Pourtant, la valeur instructive des exemplifications suivantes n'est pas à sous-estimer:

Troncation phonologique:

décrépit+-itude --- **décrépitude* --- *décrépitude*
gratuit+-ité --- **gratuitité* --- *gratuité*

Troncation morphologique:

- (a) *tétanos+-ique* --- **tétanosique* --- *tétanique*
virus +-al --- **virusal* --- *viral*
- (b) *bergsonien+-isme* --- *bergsonianisme* --- *bergsonisme*
hégélien+-isme --- *hégélianisme*
séparation+iste --- *séparationniste* --- *séparatiste*
- (c) *feignant+-asse* --- *feignantasse* --- *feignasse*
hermaphrodite+-isme --- *hermaphroditisme* --- *hermaphrodisme*
japonais+-erie --- *japonaiserie* --- *japonerie* (les deux sont acceptables)
olivier+-aie --- *oliveraie* --- *olivaie* (se dit aussi *oliveraie*)
agrafer+préf. --dé(s) --- *désagrafer* --- *dégrafer* (les deux sont acceptables)

Dans les troncations morphologiques précédentes on remarque que la troncation est obligatoire car *tétan* et *vir* ne s'isolent pas normalement de *tétanique* et de *viral*. Les items du deuxième groupe illustrent un cas de choix facultatif car on pourrait avoir *bergsonianisme* sur *hégélianisme* et *hégélisme* sur *bergsonisme*. Mais on y décèle également la séquence *n-n>n*; *l-n>n*. Le troisième groupe d'exemples comprend des doublets dotés du même sens, et ayant deux formes attestées: l'une calquée sur la structure morphologique, et l'autre tronquée sans être soumise davantage à l'analyse, ce qui veut dire que les bases ne sont pas isolables. Par exemple, *feignasse* ne donne pas *feign* (radical de feindre) car *-asse* ne s'applique aux bases verbales que pour construire des verbes et non des adjectifs: *rêver* --- *rêvasser*. *Japonerie* n'est pas construit sur *Japon* car les noms en *-erie* de ce type sont construits sur des bases adjectivales et certainement pas sur les toponymes correspondants. *Olivaie* ne pourrait pas provenir de *olive* car les noms de lieux de culture monophyte en *-aie* sont construits sur les noms des arbres ou plantes correspondants et non sur les noms des produits de ceux-ci. Ainsi, dans *bananeraie*, *châtaigneraie*, *fraiseraie*, *orangerie*, *oliveraie*, le segment *-er* représente le suffixe *-ier* que porte le nom de l'arbre ou de la plante. À partir de ces exemples, Danielle Corbin (1991b: 14) infère qu'une "troncation peut constituer une explication adéquate pour

des faits a priori irréductibles, même lorsque la forme non tronquée n'est pas attestée". Ce propos rappelle, bien qu'il ne s'agisse pas de la même visée, la critique des fractomorphèmes dont parle Rey-Debove (1987: 262) en ce qu'ils présentent de faux morphèmes.

La troncation du segment *-el* devant les suffixes *-ité* et *-is(er)* permet d'établir un lien entre *éternel* et *éternité/éterniser* ou entre *solelnel* et *solennité/solenniser* conformément aux règles de construction françaises, bien que **éternalité/éternaliser*, **solennalité/solennaliser*, formes non attestées, apparaissent plus réguliers par rapport à *criminalité/criminaliser* sur *criminel*; *formalité/formaliser* sur *formel*, etc. Le néologisme *décommunisation* présente aussi un bon exemple de la troncation morphologique, et le sens présuppose que l'adjectif *communiste* est inhérent à sa structure morphologique (Danielle Corbin 1991a: 22).

6 Axe paradigmatique

L'intégration paradigmatique permet d'expliquer la présence superficielle de segments affixoides qui ne jouent aucun rôle pertinent dans l'interprétation sémantique. Par exemple, *antigrippal* exclut le recours à la dérivation parasynthétique et à la morphologie indépendante. À titre d'exemple, dans le GRLF (v.1: 418), *antigrippal* est ce qui 'est destiné à combattre la grippe'. À noter que le sens ne peut pas être construit à partir de *grippal*, et que le sens de l'équivalent *antigrippe* ne peut pas se construire à partir de *grippe*. Pourtant, l'adjectif *antigrippal* est l'équivalent exact de *antigrippe*, forme adjectivale dont la forme ne peut être construite qu'à partir de *grippe*, forme nominale. Nous sommes donc amené à observer ce qui suit: la finale *-al* d'*antigrippal* n'est pas un véritable suffixe mais une marque d'intégration de la catégorie adjectivale copiée sur le suffixe qui donne la construction *grippal* car le français tend à attribuer un sens à la finale des mots (Guiraud 1967: 93-105; Nyrop 1936: 37).

Ce faisant, la francisation des finales étrangères s'effectue même à la classe sémantique des mots qui contiennent ces finales. Ainsi, le mot tupi *aparahiwa* a été intégré en français comme *appariturier* puis *palétuvier* (selon le TLF t.12: 818) en tenant compte de *-ier*, suffixe caractéristique des noms d'arbres. Une autre finale, homophone d'un suffixe, signalant la catégorie référentielle servie d'habitude par le suffixe, est donnée par l'exemple de *peuplier*, nom d'arbre synonyme de sa base ancienne *peuple* (latin *populus*). Par conséquent, entre la forme et le sens, les distorsions sont réductibles par rapport au mot construit, surtout si on accepte que la construction dépasse "la concaténation formelle et sémantique d'éléments" (Danielle Corbin 1991a: 15) pour inclure une combinaison d'opérations hiérarchisées de nature dérivationnelle, sémantique et phonologique.

Un autre constat concernant le système dérivationnel réside dans le fait que l'on sépare l'interprétation sémantique et la règle morphologique qui sert à construire le mot. Une des conséquences semble l'apparente polysémie attribuable à un suffixe, ce qui soulèverait deux facteurs. En premier lieu est le fait de conclure trop rapidement à la stratification sémantique d'un sens prédictible dérivationnellement, par exemple *-at* qui sert à construire des noms d'état (*anonymat*), de dignité (*épiscopat*), de lieu (*secrétariat*), de durée (*consulat*, par exemple, durée des fonctions d'un consul; en France, régime politique établi par la constitution de l'an VIII, du 10 novembre 1799 au 8 mai 1804). En second lieu, on risque d'oublier ou de négliger

l'histoire des mots. C'est ainsi qu'on peut noter que l'homonymie structurelle entre *plumage* - 'action de plumer' et *plumage* - 'ensemble des plumes d'un oiseau' implique des opérations dérivationnellement différentes.

Malgré cette concurrence sémantique qui se dégage des procédés morphologiques, Danielle Corbin estime que plusieurs procédés peuvent construire un même sens dans les grandes catégories comme les noms d'action, les adjectifs de relation, les verbes de changement, etc. La spécificité sémantique peut émaner soit de la sélection du sens des noms de base de ces catégories, soit de l'infléchissement différent du sens abstrait commun à plusieurs procédés.

7 Sens prédictible et structure profonde

Chaque type dérivationnel correspond à une règle de construction définissant le sens prédictible fondamentalement commun à tous les mots ainsi construits. On en conclut alors que le sens observable d'un mot construit ne se confond pas nécessairement avec son sens dérivationnellement prédictible. Si l'on prétend que la règle de construction de mots s'applique à l'ensemble des mots dont la structure et le sens sont construits conjointement, un mot construit doit répondre à trois critères. Primo, les parties constitutives de sa structure morphologique profonde doivent être catégorisables et associables à un sens de façon reproductible. Cette condition est abstraite et sous-tend le principe que la forme apparente des mots construits n'est pas toujours identique à leur structure morphologique. Elle aide aussi à éclaircir les mots comme *royaume* ou *précoce* où *roi* est isolable sans que *aume* le soit, tandis que *pré* s'isole à la différence de *aume* qui n'est pas analysable comme une base. Secundo, son sens prédictible et sa structure morphologique profonde doivent être compositionnels l'un par rapport à l'autre. Encore, cette relation est abstraite, et strictement liée à l'associativité, ce qui permet d'éviter des mots comme *peuplier*, qui sont structurellement complexes sans l'être sémantiquement. Tertio, son sens prédictible et son sens lexicalisé doivent se prêter à des mécanismes réguliers permettant une alternance.

Deux principes découlent de ce qui précède. Premièrement, les données formelles et sémantiques observables ne démontrent pas une solidarité directe et immédiate au niveau des faits lexicaux. Deuxièmement, l'associativité en ressort étroitement liée à la stratification par rapport aux rôles structurel et sémantique de la règle de construction et selon ceux du procédé non morphologique utilisé. Le modèle stratifié que préconise Danielle Corbin a pour objet de représenter les phénomènes relatifs à la dérivation, phénomènes qui éclairent l'associativité. Celle-ci cherche à faire montre des régularités ainsi que des irrégularités grammaticales, sémantiques et phonologiques.

Ce modèle part du plus régulier pour aller au moins régulier, et recouvre souvent l'intervalle qui sépare le prédictible de l'observable. Les relations entre le sens et la forme du mot construit viennent des règles sémantiques indépendantes agissant sur la construction du sens prédictible. Parallèlement, le composant phonologique s'effectue par l'allomorphie et la troncation concernant la construction de la forme superficielle du mot.

Le composant de base contient: (a) la liste de mots non construits mais dérivationnellement capables de servir de bases à des mots construits, par exemple *lud(e)*: 'jeu' dans *ludique*,

ludothèque; *rep(ter)*: 'ramper' dans *reptile*, *reptation*; *céler*: 'rapide' dans *célérité*, *accélération*; (b) les mots "transcatégorisés" par le figement et éventuellement soumis à des règles sémantiques de métaphore, de métonymie etc. comme *hors-la-loi* (n), *je ne sais quoi* (n). Ce composant comporte aussi (c) les mots complexes non construits et (d) des affixes homonymes. Les règles de base sont celles de redondance permettant par exemple *royaume*, une structure dont le seul constituant sémantiquement actif est *roi*. Il y a aussi les règles sémantiques permettant la polysémie, les règles phonologiques prenant en compte les relations allomorphiques.

Le composant dérivationnel renferme les règles qui engendrent la construction des mots possibles de la langue, dotés de toutes leurs propriétés prédictibles. Par exemple, la base d'un mot construit peut être un mot construit: *régionalisation* construit sur *régionalis(er)* lui-même construit sur *régional* provenant de *région*.

8 Conclusion

L'associativité mène aux opérations complexes qui construisent en même temps la structure morphologique et le sens prédictible des mots construits selon les langues ou groupes de langues. Les principes d'unicité catégorielle excluent des règles évaluatives - sens diminutifs, atténuatifs, argumentatifs, péjoratifs - dans la construction des noms à partir des noms, par exemple *maison* --- *maisonnette*, etc. Ils excluent aussi des préfixes à sens prépositionnel ou adverbial comme *archi-*, *co-*, *intra-*, *inter-*, etc.

De fait, le sens linguistiquement prédictible d'un mot *A* est facilité par des propriétés référentielles capables d'être transmises aux mots construits sur *A*. Par exemple, le sens des noms *lunettier* et *lunetterie* vient non seulement du sens prédictible du nom *lunette* mais aussi des propriétés référentielles: un *lunettier* fabrique des lunettes pour la vue. Le composant post-dérivationnel permet de rectifier les formes non lexicalement construites selon les règles. Il comporte donc la troncation de type morphologique comportant les règles d'intégration paradigmatique, facultatives et obligatoires.

Le composant conventionnel rend compte du lexique conventionnel, autrement dit, de la partie imprédictible du lexique construit; cela comporte deux types de dispositifs plus ou moins ad hoc: (1) le traitement des exceptions, par exemple *solvable*, *dissolvable*, *résolvable* normalement construits sur les verbes *soudre*, *dissoudre* et *résoudre* en *soluble*, *dissoluble*, *résoluble*; (2) le souci de se restreindre au lexique attesté; selon les entrées lexicales de base et les propriétés des mots construits, on garde par exemple *infrangible* mais pas *frangible*; *poivrier* (n) et non pas *poivrier* (adj).

Comme l'admet Corbin (1991a: 23), la théorie et la méthodologie générale explicitées ci-dessus ne sont pas définitives. Cela dit, on concède volontiers que les deux principes de l'associativité et de la stratification demeurent fondamentaux et cherchent à combler certaines lacunes du lexique français. Ce modèle vise ultérieurement l'élaboration d'une grammaire et d'un dictionnaire dérivationnel qui tenterait de contribuer à un lexique plus systématique.

Deux grandes questions sous-tendent (Corbin 1987: 208) cette problématique, d'après les faits soulevés: (1) les distorsions, sont-elles accidentelles ou systématiques? (2) constituent-elles de bons arguments pour dissocier les relations morphologiques et les relations sémantiques? Malgré ces distorsions apparentes, selon le modèle associatif, le sens d'un mot construit demeure toujours prédictible à partir de sa structure morphologique, et la forme d'un mot construit reste toujours partiellement prédictible à partir de son sens. L'onomatopée, marquant le lien perceptuel entre forme signifiante et sens recherché, fournit un exemple classique de ce que propose cette associativité structurelle et sémantique, qui se présente d'ailleurs sous un jour identique qu'on pourrait éventuellement exemplifier en morphosémantique (Gordon 1992: 185-187). Les contraintes d'analyse auxquelles fait allusion le modèle associatif semblent résulter de la rencontre entre la diachronie et la synchronie et de l'application des principes théoriques "extra-lexicaux".

Bibliographie

- Bloomfield, Leonard (1933): *Language*. New York.
- Chomsky, Noam (1965): *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Massachusetts.
- Corbin, Danielle (1984): "Méthodes en morphologie dérivationnelle". *Cahiers de lexicologie* 1: 3-17.
- Corbin, Danielle (1985): "Les bases non autonomes en français ou comment intégrer l'exception dans un modèle lexical". *Langue française* 66: 54-76.
- Corbin, Danielle (1987): *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. T.1 (pp.1-512) & t.2 (513-937), 2^e éd. 1991. Tübingen.
- Corbin, Danielle (1989): "Contraintes et créations lexicales en français". *L'information grammaticale* 42: 35-43.
- Corbin, Danielle (1991a): "La morphologie lexicale: bilan et perspectives". *Travaux de linguistique* 23: 33-56.
- Corbin, Danielle (1991b): "La formation des mots: structures et interprétations". *Lexique* 10: 7-30.
- Corbin, Danielle/Corbin, Pierre (1991): "Vers le dictionnaire dérivationnel du français". *Lexique* 10: 147-162.
- Corbin, Danielle/Temple, Martine (1994): "Le monde des mots et des sens construits: catégories sémantiques, catégories référentielles". *Cahier de lexicologie* vol. 65, n° 2: 5-28.
- Dubois, Jean/Dubois, Claude (1971): *Introduction à la lexicographie: le dictionnaire*. Paris.
- Gordon, Terrence (1992): *Semantics: A bibliography 1986-1991*. New York/London.
- GRLF = *Grand Robert de la langue française* (1987): t.V, VI. Paris.
- Guilbert, Louis (1975): *La créativité lexicale*. Paris.
- Guiraud, Pierre (1967): *Structures étymologiques du lexique français*. Paris.
- Kocourek, Rostislav (1991): *La langue française de la technique et de la science*. 2^e éd. Wiesbaden.
- Nyrop, Kristoffer ([1908=]1936): *Grammaire historique de la langue française*. Vol. 3: "Formation des mots." 2^e éd. Copenhague/Paris.
- Rey, Alain (1977): *Le lexique: images et modèles, du dictionnaire à la lexicographie*. Paris.

- Rey-Debove, Josette (1987): "Effets des anglicismes lexicaux sur le système du français".
Cahiers de lexicologie vol. 51, n° 2: 257-265.
- TLF = *Trésor de la langue française* (1983): T.12. Paris.
- Zwanenburg, Wiecher (1990): "Formation des mots in G. Holtus et al.". In: Holtus, G. (ed.):
Lexikon der Romanistischen Linguistik. Tübingen: vol. 5, 1: 72-77.